

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 80 (1992)

Heft: 1

Artikel: Pasionarias de la nature

Autor: Robert, Marianne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279881>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pasionarias de la nature

Deux Françaises se battent pour la survie du plus grand étang d'eau salée d'Europe.

Dans le sud de la France, du côté de Marseille, au bord de l'étang de Berre, sont implantés un important complexe chimique et pétrochimique et une centrale électrique. Le 6 octobre dernier, au cours d'un référendum (en France, les référendums sont l'exception), la population s'est prononcée à 95% pour l'arrêt immédiat des rejets de la centrale.

Dominique Jouve-Bézard et Françoise Retornaz mettent toute leur énergie au service de la sauvegarde de l'étang de Berre.



Dominique Jouve-Bézard

A 34 ans, Dominique Jouve est la présidente active de l'Association de sauvegarde de l'étang, créée en 1981. Le problème principal est dû à la centrale électrique de Saint-Chamas, qui déverse chaque année dans l'étang, depuis 1966, quatre fois sa capacité en eau douce et des milliers de tonnes de limon. Or, poissons et algues vivent soit dans de l'eau douce, soit dans l'eau salée, pas dans de l'eau saumâtre!

A l'origine, l'étang était tellement salé que chaque village riverain possédait des marais salants. Quant aux limons, ils comblent peu à peu l'étang et font diminuer la quantité d'oxygène. Ils ont aussi la désagréable propriété de capturer et de conserver les vieilles pollutions (celles des années septante). «Après deux mois de fonctionnement de la centrale, il ne subsistait plus que quatre ou cinq espèces de poissons» explique Dominique Jouve.

Comment est-elle devenue présidente de cette association? Parce qu'on est venu la chercher! Et même si elle est aussi jolie que Jane Fonda, lorsqu'elle avait son âge, ce n'est pas pour ses beaux yeux! L'association voulait avoir plus de poids pour discuter avec les autorités et les industriels. Qui pouvait mieux convenir qu'une professeure de biologie? Dominique Jouve-Bézard est titulaire d'une maîtrise de biologie animale, d'un DEA de neuro-psychophysiology. Elle a fait une année de médecine (pour son plaisir). Elle est aussi monitrice fédé-



Françoise Retornaz lors de la conférence de presse tenue sur l'étang de Berre

(Photo Marianne Robert)

rale de plongée et animatrice en biologie marine. Et en plus, elle est native de Berre! C'est dire si elle est qualifiée!

Le pouvoir d'EDF

«Depuis 1972, le volume des rejets toxiques ou polluants provenant des industries chimiques a baissé explique-t-elle. Puisqu'on a pu discuter avec les entreprises et les particuliers, puisque les communes sont décidées à améliorer leurs stations d'épuration, pourquoi n'arrivons-nous pas à nous faire entendre par Electricité de France? (EDF est une entreprise publique possédant le monopole). La population n'osait pas toucher à EDF. Il a fallu que les gens prennent conscience de l'importance de l'enjeu pour qu'ils évoluent et se mobilisent,» continue-t-elle.

Alors, quand Serge Andrenni, le maire de Berre, a proposé un référendum communal, elle s'est lancée dans le mouvement avec douze autres associations, comme l'a fait Françoise Retornaz, adjointe à l'Environnement à Marignane (l'une des douze communes où s'est déroulé le référendum).

En Suisse, c'est une chose courante. En France, c'est assez rare, surtout pour les affaires locales. Ici, l'initiative des élus a rejoint l'initiative populaire. Ce qui est remarquable, c'est que les communes ont des sensibilités politiques différentes. Quatre d'entre elles, qui ne sont pas situées au bord de l'étang, se sont associées par solidarité. Même consensus au sein des associations où

les agriculteurs (à qui l'on reproche quelquefois de polluer en employant des engrangements) font bon ménage avec les défenseurs de l'environnement et les pêcheurs.

Une histoire de vie

Pourquoi Dominique Jouve a-t-elle pris cette tâche tellement à cœur?

Parce que l'histoire de l'étang ressemble à sa vie personnelle. A cause d'un divorce douloureux, elle s'est sentie piétinée moralement comme l'étang. «M'étant mariée jeune et ayant deux enfants, je n'étais pas finie» dit-elle joliment. Elle a décidé de reconstruire la part qui lui manquait. «Que de temps perdu.» Elle s'est mise à travailler et a voulu faire sortir sa vraie personnalité. «Il faudrait qu'il y ait un syndicat pour les femmes divorcées, pour celles qui sont agressées, revendique-t-elle, comme il y a des associations pour protéger l'environnement. Je n'ai trouvé que mes parents et des amies pour m'assister» ajoute-t-elle. Les conditions de son divorce l'ont tellement traumatisée qu'elle a dû se défoncer pour survivre, pour croire fort en quelque chose. Cela explique l'ardeur avec laquelle elle se bat au sein de l'association. «Dans la vie ou pour l'étang, il faut mener le combat le plus tôt possible, ne pas attendre le point de non retour» dit-elle.

Françoise Retornaz est engagée sur le même bateau. «Une femme comprend tout de suite que le combat est vital» affirme-t-elle. Conseillère municipale depuis neuf ans, elle appartient au RPR (le parti de Jacques Chirac, situé dans l'opposition nationale). C'est une battante qui a été chargée dans son parti de la condition féminine. Après un premier mandat où elle était déléguée à l'animation, elle a demandé et obtenu de s'occuper, en plus, de l'environnement, parce qu'elle est très sensible à ces problèmes. «Les femmes y pensent quotidiennement et souvent à travers leurs enfants, avec les conséquences des pollutions atmosphériques.» Elle a créé le service. Au sein de la commission paramunicipale, elle réunit des associations, des élus, des écologistes et des opposants. «Malgré des divergences politiques, nous avons le même but. Je les considère comme des éléments constructifs.»

La santé des enfants

Ses projets sont nombreux: créer une déchetterie, améliorer la station d'épuration, sensibiliser les enfants à la protection de la nature. Elle veut, en coopération avec les médecins, établir des statistiques sur les conséquences de la pollution (notamment avec les oto-rhino-laryngologues et les cancérologues). Elle a décidé de lutter contre les décharges sauvages et surtout pour l'étang de Berre. «Il faut mettre le prix pour protéger son environnement» annonce-t-elle à ses administrés. Sa commune a participé au référendum parce qu'il donnera plus de poids aux élus locaux. «Les pouvoirs publics sont ame-



L'étang de Berre

(Photo Jean-Jacques Bourgois)

nés à suivre quand on les y oblige, et c'est à nous, élus, de les y amener» déclare-t-elle.

Avec 95% de oui le 6 octobre dernier pour l'arrêt des déversements d'eau douce

et de limon dans l'étang de Berre, il faut espérer que le cri de détresse des élus, des associations et de la population sera entendu avant qu'il ne soit trop tard.

Marianne Robert

L'Ecole de traduction et d'interprétation ouvre une inscription pour un poste de



PROFESSEUR à l'unité de russe

Charge: Il s'agit d'un poste à charge complète, comprenant l'enseignement de la traduction du russe en français et le perfectionnement linguistique en langue russe).

Exigences: Doctorat ou titre jugé équivalent. Français, langue maternelle; maîtrise du russe; connaissance de l'anglais et de l'ukrainien souhaitée. Expérience de la traduction professionnelle et de l'enseignement de la traduction professionnelle au niveau universitaire.

Entrée en fonction: 1er octobre 1992.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 11 février 1992 au secrétariat de la présidence de l'Ecole de traduction et d'interprétation, 19, place des Augustins, 1205 Genève, auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions (prolongation du délai d'envoi des candidatures d'une annonce parue précédemment).

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.